

ATTENTION DANGER....

La communauté de communes du Puy en Velay souhaite valoriser le chemin de Compostelle sur le plan économique et touristique et s'en donne les moyens en diffusant largement une page de publicité<sup>i</sup> qui laisse entrevoir la mise en exergue d'un nouveau produit touristique avec un slogan accrocheur : « Le Chemin rend heureux » ou encore « Vous pourrez dire : j'ai fait une étape du chemin historique vers Saint Jacques de Compostelle ! ». C'est vrai que le monde actuel est à l'épate et qu'il ne faut surtout pas rater une occasion de montrer à ses voisins que l'on est « dans le vent ».

Même si on peut admettre que cette sensibilisation est susceptible de favoriser des vocations elle risque d'exclure les pèlerins en mal de silence, de recueillement et de tranquillité et en recherche du sens de la vie ?

Est-ce bien la vocation d'un chemin comme celui-là d'accueillir une population hétéroclite sensibilisée par une intense publicité qui renforce déjà un effet de mode que l'on peut juger néfaste ? Celles et ceux, qui considèrent que ce chemin n'est pas une simple randonnée mais un véritable chemin de transformation où l'individu peut se retrouver, se ressourcer, se révéler, s'épanouir, y trouveront-ils ce qu'ils viennent y chercher ?

Le risque est évident de voir disparaître « l'esprit du chemin » marqué par des valeurs comme l'authenticité, le retour à des valeurs simples, la possibilité de redécouvrir l'autre dans le cadre d'une véritable fraternité qui fait tant défaut aujourd'hui.

Le monde actuel meurt de ne pas savoir toujours dissocier l'essentiel du superficiel et de privilégier le plus souvent le matériel au spirituel. Vouloir à tout prix développer l'aspect économique limite indéniablement les possibilités de réalisation spirituelle, source d'espoir et de progrès pour l'individu qui ne saurait se contenter des seuls avantages pécuniaires.

Oui « le chemin rend heureux » comme le stipule la publicité des tenants du développement économique, mais ce bonheur ne peut être engendré par un développement toujours plus poussé des possibilités commerciales.

Il serait d'ailleurs intéressant de connaître le positionnement des autorités ecclésiastiques vis-à-vis de cet aspect récurrent au moment où ce chemin de foi devient également un chemin du sens.

En tous les cas, notre confrérie, consciente de ses responsabilités vis-à-vis de tous ceux qui prennent le chemin à des fins de réalisation spirituelle, préconisera le « parcours bis » mis en place au départ du Puy en Velay et dont nous communiquerons prochainement le tracé dans notre chapitre « cheminement »

Pierre Catoire

Grand Commandeur

---

<sup>i</sup> Pour découvrir cette publicité veuillez vous rendre dans notre chapitre « Nos travaux – écrits divers »